



Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 15 mai 2024





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
	Florence PERRIN
	Guilhem DESBROSSES
X	
X	
	Christian RETORÉ
X	
X	

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Stéphanie **ROUALDES**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
X	
X	
X	
X	
X	
X	
	Patrick CANADAS
X	





Collège C : Usagers (8)

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa BRUEL		
Mathéo HUBERT (Suppléant)		
Sarah Melina PARENT	X	
Aurélië JARRIGEON (Suppléante)		
Abdelhakim EL YOUBI		Yanis GRILLOT
Julien GELUS (Suppléant)		
Aude BRETAGNOLLE		Sarah Melina PARENT
Mathilde BUGAREL (Suppléante)		
Yanis GRILLOT	X	
Aurélien DALL'AGNOLA (Suppléant)		
Raphaël THOUROUDE	X	
Myriam CH AHLAL (Suppléante)		
Enora BADIN	X	
Louis DODARD (Suppléant)		
Ewen PHILIPPOT	X	
Lucile FROMENTIN (Suppléante)		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
	Thierry VINDOLET
X	

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs·trices adjoints·tes

Marc **HERZLICH** (Politique Scientifiques, Immobilière et Pilotage)

Isabelle **TOURNIER** (Finances)

Jean-Yves **WINUM** (Communication)

- Directeurs·trices Département d'enseignement

Caroline **ADDIS** (Langues)

Thierry **GUILLET** (Physique)

Yann **LEREDDE** (TEE)

Arnaud **MARTIN** (BE)

Claude **NIEBEL** Directeur-adjoint (Chimie)

Fleurice **PARAT** (TEE)

- Directeurs·trices Administratifs·ves

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)

Valérie **BEDU** (Directrice administrative adjointe – Gestion des Ressources)

- Chefs·fes de service/pôle

Aline **CLUZEL** (Accueil, Diplôme et Archives)

Michèle **LEVEQUE** (Pôle - OFSI)

- Secrétaires de séance

Isabelle **TOURNIER** (Directrice adjointe - Finances)

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)



Le mercredi 15 mai 2024, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. MARIN salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

1. **Actualités,**
2. **Vote du relevé de conclusions du Conseil de la FdS - 10 avril 2024,**
3. **Pédagogie :**
 - a. *Présentation et vote : création du parcours de Licence Bio²S,*
 - b. *CPES : validation des modifications des fiches DA08 des Licences SV, Physique, Chimie et Physique-Chimie,*
 - c. *Bilan des Conseils de Perfectionnement,*
 - d. *Bilan LMD5 : modifications mi-parcours,*
4. **Information : ParcoursSup et MonMaster,**
5. **Questions diverses.**

1- Actualités

a- Evènements

✓ *Congrès Maths en Jean*

M. MARIN informe que la Faculté a accueilli, ces 2 et 3 mai 2024, 420 élèves de collèges et de lycées de la Région Occitanie sur le campus Triolet. Il précise que durant ces 2 jours, ont eu lieu :

- 2 conférences :

- « Le désordre, le hasard et les grands nombres » présentée par **Mme SAINT RAYMOND**, professeure des universités à l'ENS de Lyon, membre de l'Académie des Sciences et chercheuse Maths en Jean,

- « Exposé de géométrie, sur la courbure, illustré par des objets » présenté par **Mme MALAGA**, maîtresse de Conférences à l'Université de Lorraine et spécialisée dans l'illustration mathématique,

- 1 spectacle : « Maths et Magie », par **M. AUBIN**, magicien et mathématicien, maître de conférences à l'INSA de Lyon.

M. MARIN remercie **Mme NYSSSEN** et **M. MUNCH** pour l'organisation de cet évènement.

✓ *Inauguration du parvis Alexander GROTHENDIECK*

M. MARIN indique que ce mercredi 15 mai 2024, à 15h, il participera à l'inauguration du parvis Alexander Grothendieck en présence de **M. DELAFOSSE**, Maire de Montpellier, de **M. AUGÉ**, Président de l'Université de Montpellier, et de **M. VILLANI**, Mathématicien médaillé Fields en 2010.



M. MARIN précise que les ateliers et la présentation des expositions qui se situeront à l'entrée du campus sont prévus de 15 h à 17 h. La plaque commémorative sera dévoilée après les discours qui devraient avoir lieu aux environs de 15h30. Pour clôturer l'après-midi, **M. VILLANI** a accepté de rencontrer et de discuter avec un panel d'étudiants.

M. MARIN souligne que l'exposition « Mathématiques et Informatique pour elles », a été mise en place par l'IRES. Celle concernant « Alexander Grothendieck, voyage à la poursuite des choses évidentes » a été prêtée par l'IMAG.

M. MARIN se réjouit de l'appellation du Parvis Alexander Grothendieck, éminent mathématicien du XXème siècle qui a étudié et enseigné à la Faculté des Sciences de Montpellier. Il ajoute que les 2 adresses postales du Campus Triolet, Place Eugène Bataillon et Parvis Alexander Grothendieck, pourront être indifféremment utilisées.

b- UE TEDS

M. MARIN informe que la Direction travaille sur l'UE de transition écologique qui doit être déployée fin 2025 pour l'ensemble des étudiants de Licence. Il rappelle que cette UE ne sera pas valorisée par l'obtention d'ECTS.

M. MARIN remercie **Mme HURTREZ** et **M. DESBROSSES** qui œuvrent à ce dossier et qui animent le groupe de travail dédié, composé de référents de chaque département.

M. DESBROSSES précise que des réunions sont prévues avec la DFE et des collègues d'autres composantes, notamment la Faculté d'Economie.

c- MCC – Logiciel AMETYS

M. MARIN indique que le groupe « Etudes » travaille en interaction importante avec la DFE afin qu'AMETYS soit déployée correctement, en tenant compte des contraintes spécifiques de la Faculté des Sciences. Il note que l'application rencontre quelques difficultés. Aussi, **M. GUITTON** va maintenir l'application dédiée existante.

M. MARIN précise que l'offre de formation de la FdS été importée dans AMETYS.

M. MARIN informe qu'un vacataire recruté par l'UM - et alloué à la Faculté - a commencé la saisie dans l'application dédiée aux MCC, il faudra ensuite effectuer des vérifications et corriger si nécessaire.

M. CANADAS demande s'il est possible de mettre en place une permanence dans les départements, dès lors que l'application sera stabilisée et fonctionnelle, afin d'accompagner les collègues dans son utilisation.

d- Règlement des Enseignements, Etudes et Examens

M. MARIN explique que les enseignants chercheurs de la composante ont été destinataires d'un message du groupe « Etudes » concernant le R3E. Il rappelle que toutes les composantes ont pu, indépendamment, compléter celui transmis, en amont, par l'Université de Montpellier.

M. CANADAS regrette que des règles soient décidées sans tenir compte du vecteur de la pédagogie.

Pour **M. MARIN**, il est important de respecter toutes les règles. Il reconnaît la difficulté concernant le contrôle continu intégral, incompatible avec la 2de chance.



M. LEREDDE indique que MOMA et la Faculté de Pharmacie ont quasiment terminé la collecte des MCC.

M. MARIN lui rappelle que la Faculté des Sciences propose beaucoup plus d'UE que ces deux composantes ; elle en compte en effet environ 2500, et c'est aussi pour cette raison que la FdS reste très vigilante sur l'efficacité de l'outil MCC.

e- BIATSS - Temps de travail et indemnitaire

M. MARIN annonce que, pour donner suite aux préconisations de la Cour des Comptes, l'UM a fait une proposition concernant le temps de travail et l'indemnitaire des BIATSS :

- concernant l'indemnitaire : une revalorisation de 120€ brut mensuel sera attribuée à la catégorie A et à la catégorie B, et 80€ brut mensuel seront attribués à la catégorie C. Une indemnité mensuelle sera également mise en place pour les agents contractuels, sans condition d'ancienneté et basée sur le montant maximal de la Prime d'Investissement des Agents Contractuels (PIAC) : de 100 à 200 € brut mensuel,

- concernant le temps de travail, il est prévu une réduction de 2 jours de congés (dont un jour d'appui) et une augmentation du temps de travail de 40 minutes par semaine (soit 8 minutes par jour).

M. MARIN ajoute que les organisations syndicales se sont unanimement opposées à cette proposition.

M. VINDOLET rappelle que plusieurs établissements ont fait le choix de ne pas donner suite à cette observation de la Cour des Comptes.

f- Calendrier 2023-2024

M. MARIN explique que le calendrier des examens de la FdS, année universitaire 2023-2024, proposait un affichage pas assez clair. Il rappelle la problématique que posait la semaine des examens en mars pour les L3 : organisation compliquée, la semaine n'était pas banalisée, les étudiants avaient donc cours en journée et des examens le soir, etc.

M. MARIN rappelle la discussion relative au calendrier des examens 2023 qui a eu lieu en Conseil d'UFR Sciences en date du 12 février et précise que ce point a été soumis au vote à la CFVU du 30 avril dernier.

M. MARIN regrette que, lors de cette séance, l'ensemble des étudiants aient voté contre cette modification - car ils souhaitent que les examens de rattrapage soient anticipés pour avoir lieu avant le dépôt des vœux dans MonMaster -, alors que tous les personnels, enseignants, enseignants-chercheurs, BIATS, étaient favorables à cette modification.

M. MARIN indique qu'il y a eu un dialogue entre la Direction de la FdS, la Vice-présidente Etudiants, la Chargée de mission de la vie étudiante au sein de l'UM, et la représentante des étudiants auprès de la Direction, afin de discuter des difficultés rencontrées (du point de vue administratif et logistique) dans l'organisation de ces examens.

Les représentants étudiants reconnaissent qu'il y avait un souci de transparence et que tout est rentré dans l'ordre.



g- Actualités Ressources Humaines

✓ RIPEC

M. MARIN rappelle que depuis cette année, certaines fonctions du Référentiel d'Equivalence Horaire (Directeurs adjoints des UEI, et Directeurs de département) ont basculé vers la RIPEC C2. Pour suivre les recommandations de la Cour des Comptes, l'Université a proposé le transfert de fonctions concernant les responsables de tuteurs et de pôle transversal vers le groupe 1 de la C2. La Faculté des Sciences n'est pas concernée par ce transfert.

✓ ATER

M. MARIN informe que toutes les demandes ATER de la Faculté ont été prises en compte. Il précise que des enseignants chercheurs des sections 65 et 61, ayant obtenu leur demande de mutation prioritaire, vont quitter la Faculté des Sciences. Cela va engendrer une ouverture de 2 postes d'ATER.

M. MARIN rappelle que **M. HALBOUT**, PR à la Faculté des Sciences, a été nommé Conseiller spécial auprès du 1^{er} ministre. L'Université a demandé une compensation au ministère.

h- Taxe d'apprentissage

M. MARIN indique que l'Université n'a toujours pas perçu le quatrième versement correspondant aux fonds non fléchés de la collecte 2023. Il ajoute que la plateforme SOLTEA est ouverte aux établissements pour vérifier et/ou compléter leurs informations depuis le 6 mai 2024. Elle ouvrira ensuite aux entreprises, à partir du 27 mai 2024.

i- IA Générative

M. MARIN informe avoir assisté en Conseil d'UFR, Ecoles et Instituts du 24 avril dernier à une présentations d'outils d'IA génératives mises à disposition par l'UM. La FdS fait des essais sur les accès pour les personnels administratifs et enseignants ayant un compte à l'UM.

M. MARIN reviendra prochainement devant ce Conseil pour faire une présentation de ces outils.

j- Questions diverses

✓ Partenariat avec la Mairie d'Argelliers

Mme. BERARD informe avoir été contactée par des collègues au sujet d'un partenariat spécifique entre la Faculté des Sciences et la commune d'Argelliers concernant un projet d'hôtel de luxe. Elle demande si ce partenariat est officiel.

M. MARIN répond ne pas être au courant de cette collaboration. Il précise qu'elle est citée dans le PLU du village d'Argelliers datant de 2021. Le projet concerne la construction d'un hôtel de luxe dans une zone Natura 2000. L'architecte recherche des cautions et a noté dans le PLU que des chercheurs pourraient procéder à des présentations scientifiques aux clients de l'hôtel.

M. MARIN indique que les Écologistes de l'Euzière ont été contactés pour évaluer l'impact que représenterait cette implantation sur les différentes espèces présentes sur le site. Des recommandations ont été réalisées par cette association, mais la Faculté des Sciences n'est pas informée de ce projet.

M. LEREDDE invite M. MARIN à se rapprocher de l'Université de Montpellier pour savoir si ce n'est pas l'établissement qui est impliqué.



M. MARIN ne pense pas que l'UM soit également impliquée. Il va adresser un courrier au Maire du Village pour obtenir plus d'informations

✓ *Réforme de la formation des Enseignants Premier et Second degrés*

M. MARIN explique que l'Établissement est en train de se positionner concernant le passage des concours du CAPES/CAPET (second degré) en L3, actuellement réalisé en M2. Il précise que **Mme FICHARD-CARROLL** a demandé à recevoir la Faculté d'Education, STAPS et la Faculté des Sciences afin que les décisions soient prises concernant la mise en place des nouveaux concours. La Faculté propose actuellement 4 préparations au CAPES (Mathématiques, Numérique et Sciences Informatiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre) et une préparation au CAPET (Biotechnologie). Pour l'année prochaine, il ne peut pas y avoir de modifications fondamentales en Licence si ce n'est l'ajout d'UE hors maquette. La question des moyens est posé. Les modifications importantes se feront à la rentrée 2025.

Pour **M. LEREDDE** il y a urgence à ce que les décisions soient prises et que les collègues soient informés. **M. HERZLICH** répond que, pour le moment, la direction de FdS ne dispose pas de toutes les informations.

M. MARIN indique que la FdS s'interroge également concernant le concours de professeur des écoles (premier degré). Il est en effet particulièrement important de former des enseignants des écoles avec des profils scientifiques.

En l'absence de nouvelles questions diverses, **M. MARIN** propose de passer au second point à l'ordre du jour.

2- Vote de relevés de Conclusions du Conseil de la FdS

M. MARIN invite le Conseil à se prononcer sur le relevé de conclusions de la séance du 10 avril 2024. Avant de procéder au vote, il demande à l'assemblée si elle a des questions.

Mme LEREDDE informe qu'elle était présente lors de cette séance. Elle demande que son nom soit ajouté à l'émargement.

M. MARIN remercie **Mme LEREDDE** de sa vigilance et note la prise en compte de sa remarque. Il demande aux conseillers de lui faire confiance, la modification sera apportée au document. Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a 27 votants : 19 présents, 8 procurations.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 10 avril 2024.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 10 avril 2024.





3- Pédagogie

a- Présentation et vote : création du parcours de Licence Bio²S

M. MARIN invite **Mme GROUSSEAU** à présenter la Licence Bioproduction et Biotechnologies pour la Santé – Annexe 1.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la licence Bioproduction et Biotechnologies pour la Santé (Bio²S).

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la licence Bioproduction et Biotechnologies pour la Santé (Bio²S).

b- CPES : validation des modifications des fiches DA08 des Licences SV, Physique, Chimie et Physique-Chimie

M. MARIN explique que l'objectif de cette présentation consiste à mettre en place la première diplomation de la promotion de CPES qui entrera en L3 l'année prochaine. Il précise qu'il s'agit d'un acte purement technique à réaliser sur APOGEE.

Mme BERARD se rappelle que les formations CPES avaient été ajoutées après le LMD5 malgré un avis non positif du Conseil, lors de sa présentation et sa proposition au vote de l'assemblée. Elle précise que le Conseil avait alors voté 50% pour et 50% contre.

M. HERZLICH précise que les CPES ont permis de gagner 4 services d'enseignement et qu'elles ne coutent rien à la composante.

M. LEREDDE souhaiterait qu'un bilan de ces formations soit réalisé.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les modifications des fiches DA08 des CPES licences SV, Physique, Chimie et Physique-Chimie

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME aux modifications sus citées.



c- Bilan des Conseils de Perfectionnement

M. MARIN informe que 26 Conseils de perfectionnement se sont déroulés entre juillet 2023 et fin avril 2024. Un avait déjà été effectué en 2022. Ce bilan concerne 8 formations en licence, 16 en master ainsi que 2 licences professionnelles - annexe 2.

M. MARIN note qu'il reste à venir, le bilan :

- de la licence physique (29 mai 2024)
- du master bois (4 juin 2024),
- des licences professionnelles EVAPPMT et CMLC (dates à venir).

M. MARIN ajoute que plusieurs problèmes ont été identifiés :

- la réussite en L1,
- la faible mobilité,
- le nombre faible de filles dans certaines formations,
- le constat de très peu de poursuites en thèse dans certaines disciplines.

d- Bilan LMD5 : modifications mi-parcours

M. MARIN explique que le groupe « Etudes » a reçu 116 demandes de nature très diverse (créations d'UE, changement du nombre d'ECTS, de nom et de code). 81 demandes ont été acceptées. **M. MARIN** présente le bilan relatif aux modifications à mi-parcours - annexe 3.

4- Information : Parcoursup et Monmaster

M. ARNIERO fait un point d'étape relatif à Parcoursup et à MonMaster - annexe 4.

5- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a de nouvelles questions à poser.

En l'absence de questions, **M. MARIN** remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant ce conseil, puis clôt la séance à 12 heures 30.

Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Isabelle Tournier

ANNEXES



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

LICENCE 3 BIOPRODUCTION ET BIOTECHNOLOGIES POUR LA SANTE (BIO²S)



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Bio'  cc



FACULTÉ DES SCIENCES
DE MONTPELLIER



BIO²S
BIOpduction et
BIOTEchnologies pour la
Santé

SOMMAIRE

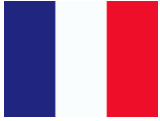
CONTEXTE

PRÉSENTATION
DE LA
FORMATION

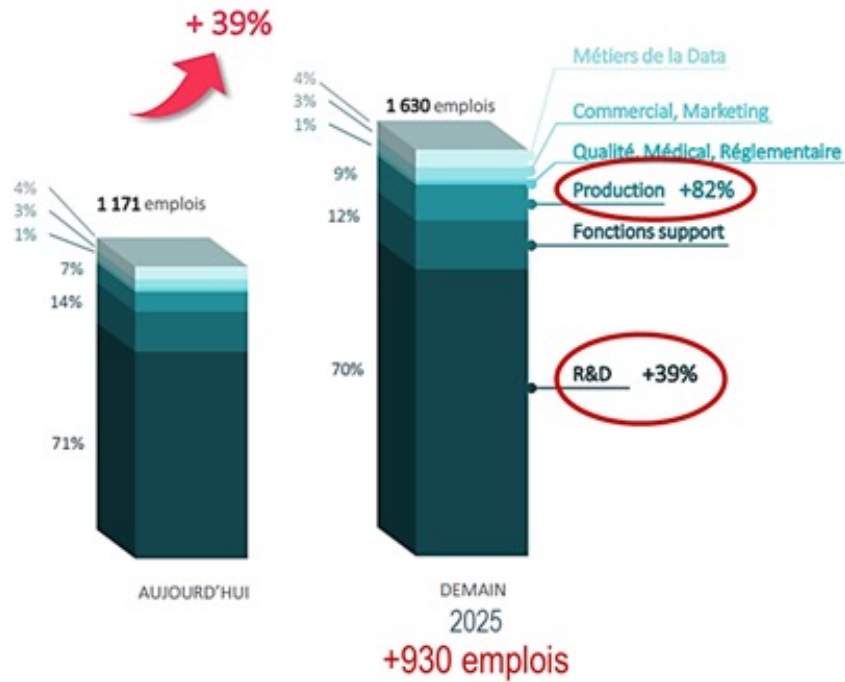
PÉDAGOGIE



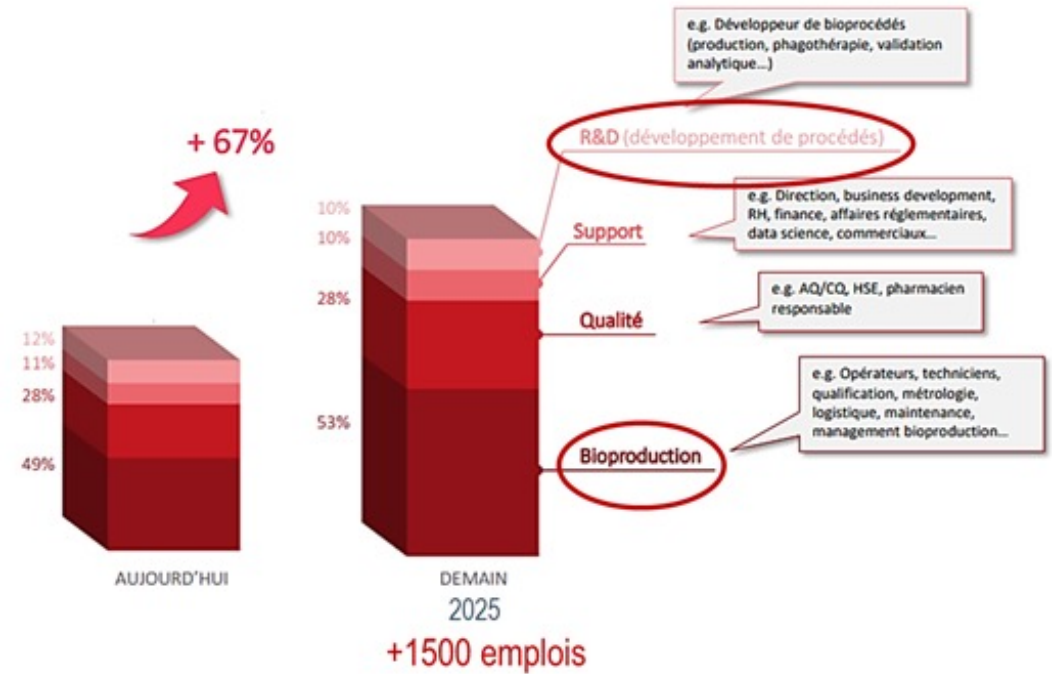
UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



BESOIN DANS LES METIERS EN BIOTECHNOLOGIES

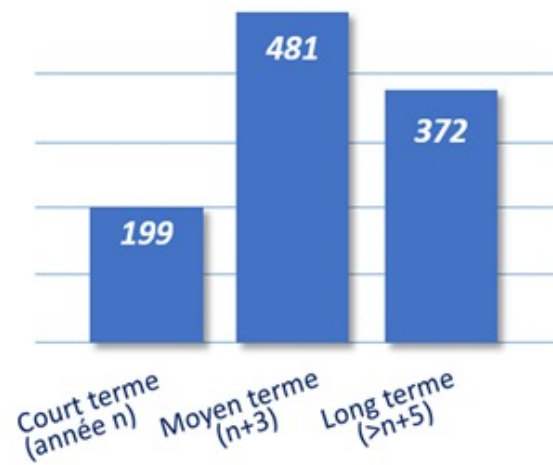


BESOIN DANS LES METIERS EN BIOPRODUCTION



BESOIN DE TECHNICIENS EN BIOPRODUCTION

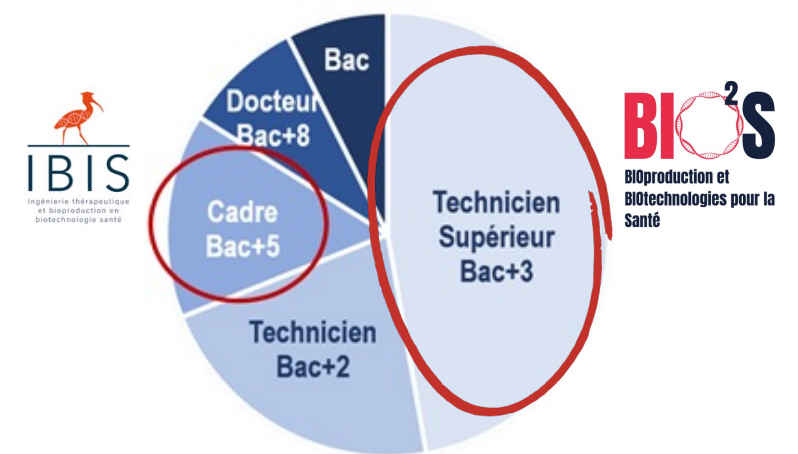
Prévisionnel du nombre de créations d'emplois



Prévisionnel du nombre et domaine de créations d'emplois à 3ans



Diplômes et niveaux attendus



Bio'Occ

Projet ANR AMI-CMA 2023 Biothérapies et Bioproduction

Objectifs



France 2030

Stratégie d'accélération Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes
Faire de la France un leader européen en biothérapies
Produire au minimum 20 biomédicaments d'ici 2030

[cma_fiche_biotherapie_et_bioproduction_v2.pdf](#)

Bio'Occ

Projet Bio'Occ (2023-2028) porté par l'Université Toulouse 3

AMI - Compétences et métiers d'avenir

Attirer, former les talents et acteurs de demain dans le domaine des Biothérapies et Bioproduction.

Partenaires du projet



**Création d'une licence 3
professionnalisante en bioproduction
et biotechnologies pour la santé**

**Budget UM
+ 1,27 M €**

CRÉATION D'UNE LICENCE 3 PROFESSIONNALISANTE



BIOpduction et
BIotechnologies pour la
Santé

FORMER LES ACTEURS DE DEMAIN EN BIOPRODUCTION ET BIOTECHNOLOGIES

Techniciens qualifiés et assistants
ingénieurs niveau Bac+3

Dans le domaine des biotechnologies
santé et bioproduction



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



BIOpduction et
BIotechnologies pour la
Santé

soutenu par Bio'Occ

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Bioproduction et
Biotechnologies pour la
Santé



Formation
100% en apprentissage



Organisation
Formation co-portée par les Facultés des Sciences et de Pharmacie



Effectif
10 alternants à l'ouverture en 2025. Effectif visé : 20 alternants



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

BI²S

BIOpduction et
BIOTEchnologies pour la
Santé

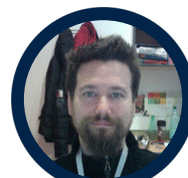


Laila Gannoun

Faculté des Sciences

RESPONSABLE DE LA LICENCE SCIENCES
DE LA VIE

COORDINATRICE DU PROJET ANR
POUR L'UM



Sebastien Lainé

Faculté des Sciences

CO-RESPONSABLE DE
FORMATION



Karima Mezghenna

Faculté de Pharmacie

CO-RESPONSABLE DE
FORMATION



Pierre Morange

Faculté des Sciences et Pharmacie

INGÉNIEUR
PÉDAGOGIQUE



Caroline Desmetz

Faculté de Pharmacie

RESPONSABLE D'UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT



Anne Lajoix

Faculté de Pharmacie

RESPONSABLE D'UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT



Stéphane Delbecq

Faculté de Pharmacie

RESPONSABLE D'UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT



Estelle Grousseau

Faculté des Sciences

RESPONSABLE D'UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT



Stefan Gasca

Faculté des Sciences

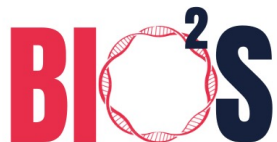
RESPONSABLE D'UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT

EQUIPE PÉDAGOGIQUE



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

PÉDAGOGIE



BIOpduction et
BIOTEchnologies pour la
Santé

MOBILISER LES THÉORIES ET CONCEPTS
CLÉS POUR LA BIOPRODUCTION

COMMUNIQUER SUR SON TRAVAIL

PRÉPARER, CONCEVOIR ET CONDUIRE UN
PROCÉDÉ DE BIOPRODUCTION

SE POSITIONNER DANS SON CHAMP
PROFESSIONNEL



Biomédicament



Expression de protéines
recombinantes



Immunotechnologie



Analyse de
données



Rapport
d'activités



Ingénierie
moléculaire



Alternance en
entreprise



Bioproduction



Contrôle
qualité
















Anglais



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

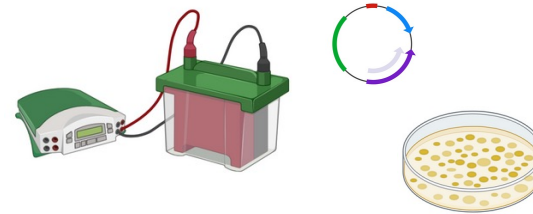
MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

Unité d'enseignement	ECTS	Nombre d'heures d'enseignement				HETD	SPS	HETD + SPS	
		CM	TD	TP	SPS				
BLOC 1 - Mobiliser les théories et les concepts clés pour la bioproduction - 18 ECTS									
 UE1.1 Biomédicaments	2	18	-	-	-	27	-	27	
 UE1.2 Ingénierie moléculaire	6	-	-	37	-	54	-	54	
 UE1.3 Systèmes d'expression des protéines recombinantes	6	30	-	24	0,75	93	15	108	
 UE1.4 Immunotechnologies	4	16	2	18	-	62	-	62	
BLOC 2 - Préparer, concevoir et conduire un procédé de bioproduction - 18 ECTS									
 UE2.1 BPF, hygiène et sécurité, plans d'expériences, analyse de données	6	30	24	-	-	69	-	69	
 UE2.2 UpStreamProcessing (USP)	8	13.5	13.5	45.5	1,5	124,75	30	154,75	
 UE2.3 DownStreamProcessing (DSP)	4	7.5	6	25.5	0,75	68,25	15	83,25	
BLOC 3 - Communiquer son travail 4 ECTS									
 UE3.1 Documentation et rapports d'activité	2	4.5	13.5	-	0,5	20.25	10	30.25	
 UE3.2 Anglais	2	-	18	-	-	18	-	18	
BLOC 4 - Se positionner dans son champs professionnel - 20 ECTS									
 UE4.1 Alternance ou stage long	20	-	-	-	-	-	-	-	
Complément au diplôme (COD) - 2 ECTS									
 UE5.1 Projet professionnalisation	2	-	-	-	8	-	160	160	
						TOTAL	546,25	230	766,25
							265	125	390
							271,25	105	376,25

EQUIPEMENT

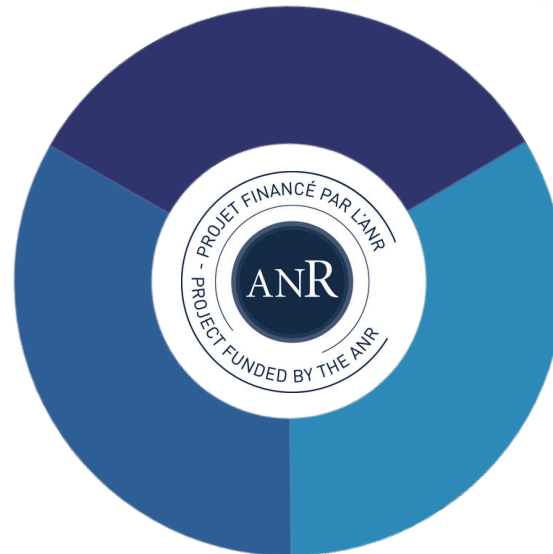
FABLAB

Aménagement d'un laboratoire fusionné avec un learning lab au bâtiment 26 pour réaliser des expériences de biotechnologies et de bioproduction à échelle pilote



BIOPRODUCTION

Acquisition de deux nouveaux bioréacteurs pour les travaux pratiques de bioproduction



SALLE BLANCHE
Création d'une salle blanche en faculté de pharmacie

Ces projets ont bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-30-CMAS-0004.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

ALTERNANCE



Carnet de contacts personnalisés



11 partenariats



CYTEA|BIO

Entreprises



Structures académiques



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'ALTERNANCE

	Périodes en entreprise
	Périodes en centre
	Jours fériés
	Examens

Septembre 2025							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

Octobre 2025							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40			1	2	3	4	5
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

Novembre 2025							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44						1	2
45	3	4	5	6	7	8	9
46	10	11	12	13	14	15	16
47	17	18	19	20	21	22	23
48	24	25	26	27	28	29	30

Décembre 2025							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
49	1	2	3	4	5	6	7
50	8	9	10	11	12	13	14
51	15	16	17	18	19	20	21
52	22	23	24	25	26	27	28
1	29	30	31				

Janvier 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

Février 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

Mars 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

Avril 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14			1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11	12
16	13	14	15	16	17	18	19
17	20	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30			

Mai 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18					1	2	3
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31

Juin 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

Juillet 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		

Août 2026							
Sem	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

Bilan des conseils de perfectionnement - Conseil FdS du 15 mai 2024

CALENDRIER

- 26 conseils entre début juillet 2023 et fin avril 2024 + 1 effectué en 2022
 - o L : 8
 - o M : 16
 - o LPro : 2 + 1 fait en 2022
- 4 à venir
 - o L Physique le 29 mai
 - o M Bois le 4 juin
 - o LPro EVAPPMT et CMLC : pas de dates
- Non réalisés
 - o L ST et M Meef car en attente des évolutions “formation des profs”
 - o M DDS : sera fait à Lyon (co-accréditation mais vague LMD suivante)
 - o M Géomatique : porté par UM3, donc ce n’est pas nous qui faisons le conseil de perfectionnement

COMPOSITIONS

- Toutes les mentions ont bien respecté le cadrage concernant la composition.
- En particulier, ont siégé des membres extérieur.e.s (autres universités, IPR ou professeur.e.s de l’Education nationale) et des professionnel.le.s, parmi lesquel.le.s des ancien.ne.s diplômé.e.s. Ces extérieur.e.s ont apporté des avis éclairés, posé des questions etc.
- Participation des représentant.e.s des étudiant.e.s dans les conseils (=> merci !). Certain.e.s se sont beaucoup impliqué.e.s, notamment en ayant recueilli au préalable l’avis de leurs promos.
- Présence de deux représentant.e.s de l’équipe de direction à tous les conseils, un.e au titre de la direction et un.e autre au titre des RI.

	L	M	L Pro
M Herzlich	2	2	
B Plez	2	5	
I Tournier	1	2	
V Boudet	3	1	
S Hurtrez-Boussès	4	7	1
F Lemoigno	2	5	
JY Winum	1	2	
JS Filhol	1	2	1
E Azéma	1	6	1
A Ali	1		1
C. Lorin-Nebel		2	

- Présence du Service Etudes-Formation à tous les conseils.
 - o C. Goffinet : 21
 - o M. Lévêque 7
- Merci aussi à Mme Céline Alignan (CFA) qui a siégé dans tous les conseils de perfectionnement de mentions qui ont de l'apprentissage

INDICATEURS

Merci à l'Ofsi qui a fourni les bilans chiffrés aux responsables de mentions qui en ont fait la demande.

Chiffres globaux (en attente de réponse de Michèle)

- % boursier.e.s
- % genres

Des responsables de mentions ont aussi effectué leurs bilans, notamment en s'appuyant sur un questionnaire diffusé aux étudiant.e.s de la mention.

RÉSULTATS

- Très bons taux d'insertion ou de poursuite d'études
- Taux de réussite en L : reste largement améliorable

POINTS SOULEVÉS AVEC DEMANDE DE RÉOLUTION

- Problèmes d'EDT, occupation des salles (salles pas assez grandes, conflits dans l'EDT ...) => résolution post-conseil avec le service planning
- Demandes de modifications à mi-parcours (cf point suivant de l'ODJ)

QUESTIONNEMENTS ET DISCUSSIONS, POINTS D'AMÉLIORATION

- Dispositifs pour favoriser la réussite le L : "oui-si", tutorat ...
- Assiduité en L et implication des étudiant.e.s dans les dispositifs de soutien ou remédiation proposés
- Motivation des étudiant.e.s (en L) : discussions sur ce qu'il faudrait faire pour la renforcer. Rappel de l'importance de se mettre le plus tôt possible au travail et aux méthodes de travail universitaires.
- Image des formations FDS auprès des lycéen.ne.s de leurs familles, des enseignant.e.s et établissements du secondaire. Discussions sur comment améliorer cette image, comment entretenir ou renforcer nos liens avec le secondaire, stratégie de communication, discours commun etc
- Discussions sur la "réforme du bac" et ses effets.... mais on n'y peut rien...

- Parité parmi les populations étudiantes : plutôt équilibré dans l'ensemble, mais on en est très loin dans certaines mentions => comment renforcer l'attraction des filles pour certaines disciplines
- Mobilité : elle existe mais reste relativement faible. Comment favoriser la mobilité de nos étudiant.e.s ? Renforcer l'information auprès des étudiant.e.s et équipes pédagogiques => rappel : il y a 1 correspondant.e RI dans chaque département.
- Difficultés des étudiant.e.s (santé, social...) : évoqué dans certains conseils. Les responsables alertent sur une dégradation. => rappel : dispositifs existants (service de médecine préventive UM et notamment psychologues, service social Crous, distribution alimentaire le lundi, actions de la FDS (distributions alimentaire et de vêtements, projet distributeur de produits d'hygiène ...)
- Ethique, développement durable, verdissement des UE : certaines mentions en parlent déjà ou y pensent
- En M, poursuite en thèse : variable en fonction des mentions et parcours. Minoritaire dans certaines formations orientées "pro". Comment maintenir un vivier de docteurs dans ces disciplines ? Méconnaissance du doctorat pour des étudiant.e.s de certaines mentions.
- Place de l'IA dans les enseignements et les évaluations
- Place de l'anglais dans les formations. Comment l'augmenter ? Pertinence ou non de basculer tout ou partie des enseignements en anglais (avis variables en fonction des mentions, parcours, et des représentant.e.s étudiant.e.s). Place de l'écrit en anglais à l'heure de l'IA ?
- Apprentissage : problèmes soulevés = calendrier, très chronophage pour les responsables. Questions sur l'argent (=> rappeler ce que perçoit l'UM, ce qui est reversé à la composante et à quoi on l'emploie - ne pas oublier de parler du paiement des heures !-). Discussions sur l'ouverture à l'apprentissage ou son renforcement dans certaines formations. Questionnements sur la durabilité de ce dispositif (la pompe risque de se désamorcer) ... mais ce n'est pas de notre ressort...
- Mutualisations entre mentions : source de richesse mais aussi de nombreux problèmes (hétérogénéité de niveau des étudiant.e.s => démutualisation de tout ou partie de certaines UE ; problèmes de compatibilité d'EDT)
- Mon Master : Problème d'attractivité de certaines formations => difficultés pour remplir les places disponibles. Problème de la "concurrence" avec écoles d'ingénieur.e.s et privé lucratif. Comment mieux communiquer, être plus attractif ?
- Modalités pédagogiques, place des projets (certaines mentions souhaitent renforcer ce type d'approche).
- Approche par compétences et réflexions sur le LMD6... il y a déjà une bonne base avec tout ce qui a été discuté et débattu dans les conseils de perfectionnement !

Bilan des modifications à mi-parcours

116 demandes reçues, natures très diverses

- Modifications volumes horaires
- Dé-mutualisations
- Créations d'UE
- Modifications d'arborescences : ajout/suppression d'UE
- Modifications nombres ECTS
- Changements de noms (UE, parcours)
- Changements de codes

Merci aux directions de départements qui ont fait remonter des demandes argumentées et ont fait de gros efforts pour restes à coûts constants.

Examen de chaque demande par le groupe "ÉTUDES" (Dr-adjt.e.s "études", "pédagogie" et "pilotage", resp L et M, resp. SEF, resp. Ofsi).

Evaluation des bénéfices (Plus-value pédagogique, cohérence de l'offre, aspects pratiques) versus coûts (blocage des éditions d'attestations des années antérieures, temps de travail, faisabilité, coût en heures).

Allers-retours avec certain.e.s responsables pour clarifier les demandes ou chercher des marges de manoeuvres (derniers RDV = fin avril).

Résultats de l'arbitrage :

35 non

Motifs de refus :

- Demandes arrivées très en retard (en mai !) et/ou pas passées par les mentions et les départements ;
- Modifications touchant à la structure en obligatoires (comme annoncé car reviendrait à une nouvelle accréditation) ;
- Changement de nom de parcours (y compris acronyme s'il est inclus dans le nom accrédité) car reviendrait à une nouvelle accréditation et bloquerait l'édition des années antérieures ;
- Changements de noms d'UE car bloquerait l'édition des années antérieures ; seuls ont été acceptés les changements d'intitulés longs qui ne modifient que la fin de l'intitulé (par ex "Stage 5 mois" remplacé par "Stage" = OK, d'autant plus que cela permet d'éviter de potentiels problèmes juridiques ; ajout du nom en anglais après l'actuel nom en français = OK ; mais remplacement du nom en français par le nom en anglais : NON)
- Augmentation de volumes horaires sans compensation des surcoûts ;

- Changements de codes UE car aucune plus-value pédagogique pour un travail très conséquent de la part de l'Ofsi et du service planning ;
- Modifications entraînant un nombre d'ECTS/semestre <30
- Modification de charges au sein d'une UE pour un parcours mais pas pour les autres

81 OUI => travail énorme de modélisation de la part de l'Ofsi !

Calendrier Parcoursup 2024

Rappel : travaux des commissions, 9 avril au 21 mai !

3

30 Mai > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 30 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse Oui ou Oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

DU 16 AU 23 JUIN

Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves écrites du baccalauréat.

MARDI 11 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

DU 1^{er} AU 3 JUILLET — Classer ses vœux en attente par ordre de préférence

À compter du 1^{er} juillet, je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

VENDREDI 12 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.


Délais de réponses : 5 jours puis 2 jours. 1 jour en phase complémentaire

Calendrier Parcoursup 2024

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 30 MAI 2024

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je **peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) **ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.**

 À partir du 30 mai, les **candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau** qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le **réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.**

DU 11 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2024

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à **10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.** Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

À PARTIR DU 4 JUILLET 2024

Je peux solliciter depuis mon dossier un **accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie.** Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

Candidatures 2024

Libellé formation inscription/affectation	Total des vœux			Variation	Candidats		Boursier certifié des lycées		
	Année N	Rappel Année N-1			du secteur	Candidats hors secteur	Filles	Garçons	
CMI Informatique	609	667	-9,52 %	NC	NC	116	493	93	
Double licence Mathématiques - Informatique	1080	1080	0,00 %	NC	NC	234	846	163	
Portail Informatique	1699	1695	0,24 %		1181	518	323	1376	272
Portail Mathématiques et ses applications	1492	1447	3,02 %		1113	379	477	1015	196
Portail PCSI	3307	3353	-1,39 %		2449	858	1549	1758	455
LAS PCSI	1594	1432	10,16 %		1216	378	881	713	312
LAK PCSI	606	487	19,64 %		471	135	285	321	46
Portail SVSE	3778	4205	-11,30 %		2319	1459	2557	1221	478
LAS SVSE	2567	2461	4,13 %		1682	885	1812	755	438
LAK SVSE	1125	1012	10,04 %		786	339	699	426	98
Portail TEE	493	561	-13,79 %		361	132	241	252	60
L1 APP	820	744	9,27 %		558	262	560	260	135
L1 PCAV	1210	1166	3,64 %		505	705	974	236	113
CPES Sciences de la matière	105	129	-22,86 %	NC	NC	42	63	18	
CPES Sciences de la vie	98	100	-2,04 %	NC	NC	56	42	12	
CUPGE Maths	914	744	18,60 %	NC	NC	303	611	93	
CUPGE Mécanique	271	214	21,03 %	NC	NC	69	202	31	
CUPGE Physique	780	830	-6,41 %	NC	NC	286	494	93	
Total	22548	22327							

**Rappel 2022 :
21559**

Quotas 2024

	Type de formation	Taux maximum de non résidents	Taux minimum de candidats boursiers applicable
CMI Informatique	Sélective	Non concerné.	18 %
CUPGE maths	Sélective	Non concerné.	12 %
CUPGE Physique	Sélective	Non concerné.	14 %
CUPGE mécanique	Sélective	Non concerné.	13 %
Double Licence Maths-Info	Sélective	Non concerné.	17 %
CPES Sciences de la matière	Sélective	Non concerné.	100 %
CPES Sciences de la vie	Sélective	Non concerné.	100 %
Portail Informatique	Non sélective	5%	18 %
Portail maths et applications	Non sélective	5%	15 %
PCSI	Non sélective	5%	16 %
LAS PCSI	Non sélective	5%	16 %
PCSI Kiné	Non sélective	5%	9 %
TEE	Non sélective	5%	15 %
SVSE	Non sélective	5%	16 %
LAS SVSE	Non sélective	5%	16 %
APP	Non sélective	5%	19 %
SVSE kiné	Non sélective	5%	10 %
PCAV	Non sélective	5%	11 %

Données d'appel 2024

Nombre de candidats à appeler

Ce nombre correspond au nombre de places augmenté d'un éventuel taux de surréservation (surbooking) permettant notamment de se prémunir d'un certain nombre de défaillances au niveau des inscriptions

Plafonné à **20% maximum pour toutes les formations.**

Appel par bloc

Si l'expérience antérieure prouve que le dernier intégré dépasse un classement élevé, on a intérêt à utiliser cette fonctionnalité.

Double intérêt : Permet d'accélérer le remplissage de la formation et d'envoyer une proposition dès le départ à des jeunes qui sans cela étant mis en attente pourraient accepter définitivement une autre formation, vous obligeant à descendre finalement plus bas dans vos classements au tour suivant.

Propositions données d'appel 2024

	Capacité d'accueil 2024	nombre de candidats à appeler 2024	Blocs d'appel 2024 ? A partir du 22/05	Blocs d'appel 2023
CMI Informatique	40	42	100	100
CUPGE maths	15	18	100	100
CUPGE Physique	15	18	150	150
CUPGE mécanique	15	18	100	80
Double Licence Maths-Info	30	33	60	60
Portail Informatique	95	100	400	400
Portail maths et applications	75	80	850	800
PCSI	311	320	2200	2197
LAS PCSI	90	95	2200	2197
PCSI Kiné	20	22	110	111
TEE	60	62	350	350
SVSE	450	460	2000	2000
LAS SVSE	90	95	1270	1268
APP	36	36		
SVSE kiné	20	22	60	60
PCAV	32	32	60	60
CPES Sciences de la matière	11	13		
CPES Sciences de la vie	11	13		

Nouveautés 2024

Les notes des épreuves de spécialités ne sont pas intégrées dans les dossiers des candidats pour leurs admissions dans le supérieur.

Un comparateur de formations

Le site Parcoursup 2024 intègre maintenant une fonctionnalité de « comparateur » de formations. Il est possible de comparer jusqu'à cinq formations sur des critères importants : statut de la formation (public/privé), les frais de scolarité, l'existence d'un internat, les labels, le niveau de la demande...

Un agenda des portes ouvertes (avec rappel)

Le site Parcoursup 2024 intègre les dates des journées portes ouvertes proposées par les universités, prépas, établissements du supérieur et permet d'obtenir un rappel quelques jours avant les dates de ces événements pour les formations ajoutées en « favoris ».

La lettre de motivation non systématique

Ouverture du site Parcoursup aux élèves de seconde et de première

Calendrier MonMaster 2024



Rappel 2023 :
22 mars – 18 avril

Rappel 2023 :
23 juin – 21 juillet

Rappel 2023 :
Pas de phase complémentaire

Points marquants MonMaster 2024

➔ Phase complémentaire à partir du 25 juin

➔ Gestion des candidatures formations par alternance

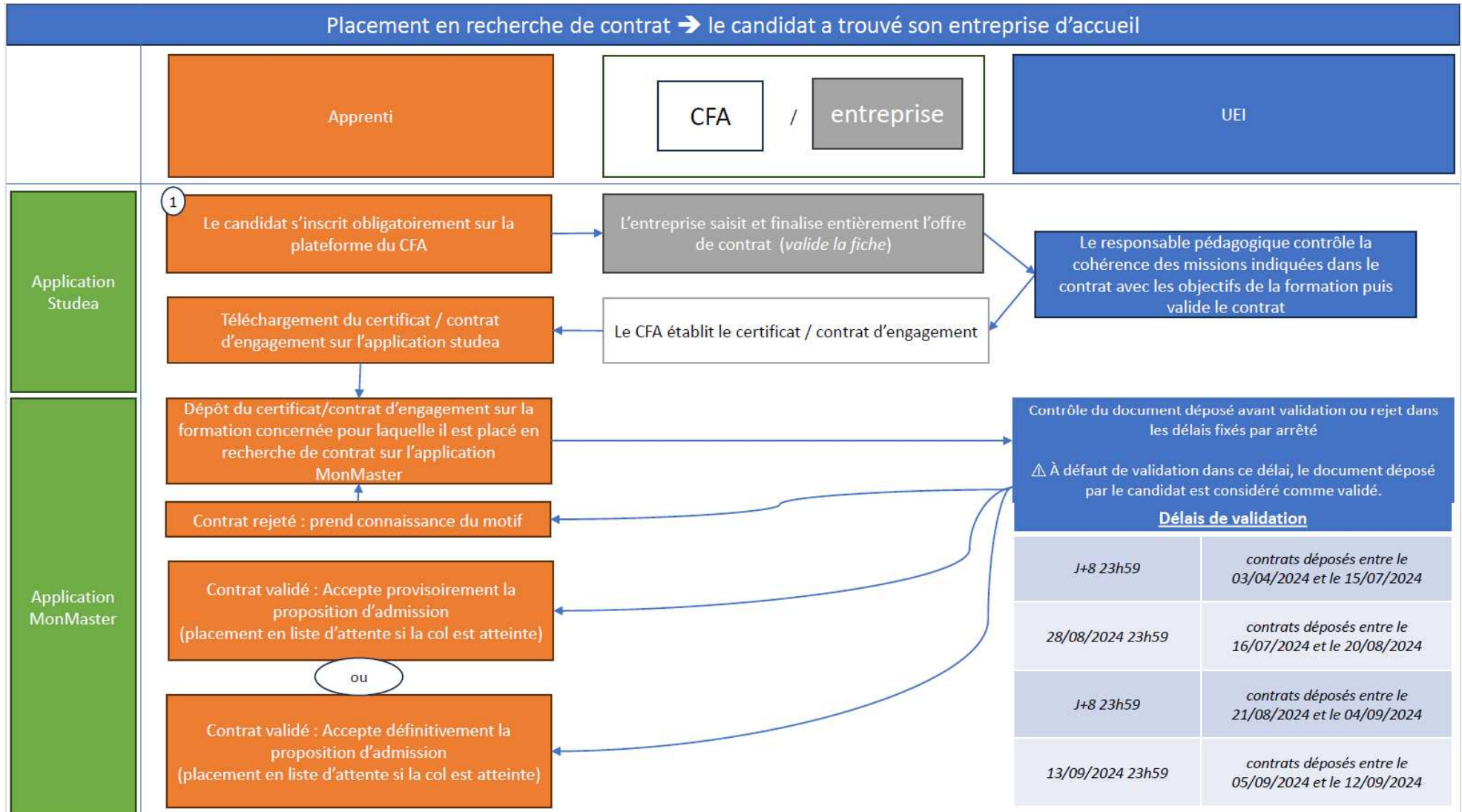
Pas de rang de classement à produire mais uniquement une liste de candidats "classés" ou "non classés".
Les candidats "classés" seront placés en recherche de contrat.

Ils ne recevront de proposition d'admission qu'une fois le contrat déposé, validé par la commission et dans la limite de la capacité d'accueil (COL).

Au delà de la COL une validation de contrat entrainera une proposition de placement sur liste d'attente.

2025 : possibilité PCCD pour décroisonner alternance/formation classique

Points marquants MonMaster 2024



Points marquants MonMaster 2024



Gestion des candidatures au double-diplôme FDS-IAE

Formulaire destiné aux candidatures en double diplôme avec l'IAE a été remplacé par une question généralisée à l'ensemble des parcours concernés.

Mise en conformité réglementaire :

Pas possible, d'un point de vue réglementaire, de dissocier la candidature au double diplôme de celle en Master scientifique FDS, comme nous le faisons les années précédentes.

Un refus au double-diplôme entraîne un refus au master scientifique.



Affichage des données sur les formations

Données d'insertion professionnelle provenant d'Inser-sup 2021 erronées.

Demande de modification auprès du ministère refusée.

Bilan candidatures MonMaster 2024

	Candidatures			Dossiers		Nombre Parcours	Nombres parcours alternance
	confirmées MM 2024	s confirmées MM 2023	Variation % 2024/2023	réceptionnés E candidat 2022	Variation % total 2023/2022		
EEA	3185	2406	32,4	672	258,0	12	5
Biodiversité, écologie et évolution	2252	2368	-4,9	1757	34,8	8	0
Biologie Santé	2248	2295	-2,0	1833	25,2	7	0
Chimie	2819	2196	28,4	1457	50,7	8	2
Informatique	2770	1860	48,9	1578	17,9	5	0
Gestion de l'Environnement	1805	1314	37,4	1008	30,4	7	3
Sciences de l'Eau	1242	1189	4,5	599	98,5	9	4
Mécanique	1212	1000	21,2	551	81,5	7	3
Energie	1406	977	43,9	633	54,3	3	1
MEEF FDS	695	744	-6,6	592	25,7	6	0
Biologie Agros sciences	859	731	17,5	508	43,9	8	1
Mathématiques	759	677	12,1	432	56,7	3	0
Physique	652	551	18,3	488	12,9	8	0
Bioinformatique	381	448	-15,0	211	112,3	2	1
Sciences de la Terre et des Planètes	328	248	32,3	301	-17,6	6	2
Sciences Numériques pour la Santé	358	247	44,9	71	247,9	3	1
Eco-épidémiologie	149	147	1,4	84	75,0	2	0
Sciences de Bois	98	103	-4,9	51	102,0	2	1
Didactique des Sciences	42	46	-8,7	24	91,7	1	0
Total	23260	19547	19,0	12850	52,1	102	23

Données d'appel MonMaster 2024

- **Capacité d'offre limité (COL)** = capacité d'accueil **non modifiables**
Déjà votées en CFVU.
- **Donnée d'appel(CAL)**

Consiste en un nombre de candidats à appeler qui correspond à la capacité d'accueil augmentée d'un taux éventuel de surréservation (surbooking) permettant notamment de se prémunir d'un certain nombre de défaillances au niveau des inscriptions.

Cette surréservation peut théoriquement atteindre 150% de la capacité d'accueil